

L'importance des technologies d'assistance pour une éducation plus inclusive

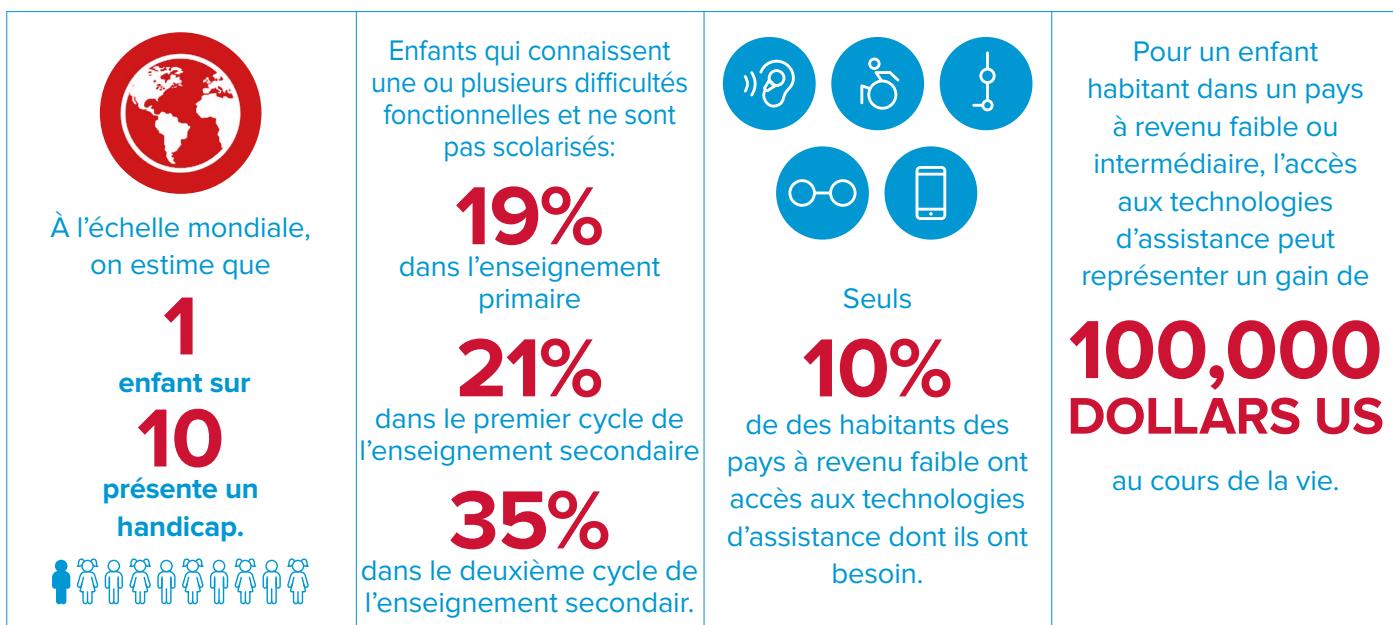
Des enseignants travaillent auprès d'enfants présentant ou non un handicap dans une salle de classe inclusive de Djibouti. L'accès aux produits d'assistance facilite la participation scolaire.

© UNICEF-UN0198997-Noorani



À l'échelle mondiale, les enfants qui ont besoin d'une technologie d'assistance sont plus susceptibles que les autres de ne pas être scolarisés et ne reçoivent généralement pas l'éducation dont ils ont besoin. L'accès à un fauteuil roulant ou à une prothèse permet de renforcer la mobilité et aide les enfants concernés à se rendre à l'école. D'autres produits d'assistance tels que les lunettes de vue, les appareils auditifs, les lecteurs d'écran, les livres audio ou les ressources en braille ou en langue des signes peuvent aider les enfants à obtenir de meilleurs résultats scolaires. Il a notamment été prouvé que l'accès à des lunettes de vue entraînait une amélioration significative des résultats scolaires.

Les technologies d'assistance jouent un rôle crucial pour faciliter l'accès à l'éducation et la participation scolaire. Elles permettent aux enfants d'apprendre et de s'épanouir, et aux systèmes éducatifs de gagner en inclusivité et en efficacité. Toutefois, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, de nombreux enfants sont toujours privés d'accès aux technologies d'assistance dont ils ont besoin.



L'importance des technologies d'assistance pour une éducation plus inclusive

Pour s'assurer que les systèmes éducatifs sont résilients et inclusifs, il convient de les transformer de manière à ce qu'ils puissent accueillir tous les élèves. La disponibilité de technologies d'assistance adaptées, abordables et de qualité peut jouer un rôle décisif dans l'accès ou non d'un enfant au système éducatif. Il existe de nombreuses technologies d'assistance susceptibles d'aider les enfants à se rendre à l'école, à apprendre et à en tirer le meilleur parti tout au long de leur vie. L'adoption d'approches fondées sur l'inclusion des élèves handicapés, qui sont généralement les plus exposés aux risques de négligence, de stigmatisation et de maltraitance, peut favoriser le bien-être et la réussite de l'ensemble des apprenants.

L'éducation est un droit humain. Les technologies d'assistance facilitent l'accès des enfants handicapés à l'éducation et favorisent la réussite scolaire. Dans son article 26, la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) affirme que chaque personne a droit à une éducation. La Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous (1990) énonçait que chaque personne – enfant, jeune ou adulte – devait avoir accès à des possibilités d'apprentissage pensées pour répondre à ses besoins éducatifs de base. La Convention relative aux droits des personnes handicapées (2006) consacre un droit à l'éducation pour les personnes handicapées.

Les interventions visant à renforcer l'accès aux technologies d'assistance peuvent avoir des conséquences économiques tout au long de la vie des personnes concernées. Dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, l'accès continu à un appareil auditif, à des lunettes de vue ou à un fauteuil roulant dès l'enfance peut augmenter le revenu accumulé au cours de la vie de plus de 100,000 dollars US. Lorsque des enfants gagnent en autonomie grâce à des technologies d'assistance et qu'ils peuvent fréquenter un établissement scolaire, leurs familles et les personnes qui s'occupent d'eux ont plus de temps pour travailler et générer des revenus. L'accès aux technologies d'assistance présente des avantages notables: chaque dollar investi dans l'accès à ce type de technologies peut rapporter neuf dollars.



L'inclusion est primordiale pour honorer la promesse des Objectifs de Développement Durable (ODD) et ne laisser personne de côté. L'inclusion ne sera totale que lorsque chaque personne aura accès aux technologies d'assistance. Les technologies d'assistance concernent l'ensemble des 17 ODD et tout particulièrement certains d'entre eux.

On entend par **technologies d'assistance** les produits d'assistance tels que les fauteuils roulants, les appareils auditifs, les prothèses, les lunettes de vue ou les dispositifs numériques, ainsi que l'ensemble des systèmes et services connexes.

ATscale est un partenariat mondial intersectoriel qui a pour mission d'améliorer la vie des personnes grâce aux technologies d'assistance. Il favorise l'adoption de mesures visant à s'assurer que, d'ici à 2030, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, 500 millions de personnes supplémentaires auront accès aux technologies d'assistance dont elles ont besoin et verront leur quotidien s'améliorer.

Ensemble, rendons l'éducation plus inclusive en garantissant l'accès aux technologies d'assistance.